

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 14

Date de convocation : 04 Novembre 2016

Absents : (Denis CLERC : pouvoir donné à Alain LABBEZ)

Secrétaire de séance : Hélène DIETRICH

Le conseil accepte l'ajout à l'ordre du jour de la délibération relative à la tarification sur les ordures ménagères ainsi qu'une délibération relative au nom de la future communauté de commune et de son siège administratif.

**Ordre du jour :**

Le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 19 Octobre 2016 qui est approuvé à l'unanimité.

**1. Jardin du souvenir**

Le conseil décide, à l'unanimité, de la mise en place d'un jardin du souvenir. Il se situerait à l'entrée du nouveau cimetière. Nous nous renseignerons davantage sur les tarifs et les modalités pratiques.

**2. Délibération instruction documents d'urbanisme**

L'instruction des documents d'urbanisme de la commune, auparavant mise en place par la DDT, devra être prise en charge par un nouvel organisme à compter du 01/01/2017. Il est proposé sa prise charge par la communauté de commune de Champagnole. Une étude approfondie de nos possibilités est engagée.

**3. Travaux salle des fêtes**

Il est nécessaire d'engager des travaux de réfection de la salle des fêtes afin que celle-ci soit louée dans les meilleures conditions possible à l'avenir (travaux de peintures, cuisine, réfection des fenêtres et des portes, isolation...). Divers devis vont être demandés afin de pouvoir effectuer une demande de subvention.

**4. Nomination garants bois**

Le renouvellement de la nomination des garants bois est nécessaire chaque année. Sont nommés, à l'unanimité : Claude Primot, Michel Etievant et Claude Saillard.

**5. Garantie maintien de salaire du personnel titulaire**

Le conseil décide, à l'unanimité, d'accorder 20€/mois par agent titulaire au titre de la garantie de maintien de salaire du personnel titulaire. Cette garantie consiste à maintenir le salaire à 95 % des agents en cas de longue maladie.

**6. Vente terrain communal**

M Damien Rolet, ayant pour projet de construire un bâtiment agricole, afin de stocker le fourrage et récupérer de l'eau souhaite acquérir un terrain au lieu-dit « Les Souillerots ». Ce dernier a été entendu lors de la dernière commission travaux. Ce dernier a proposé à la commune un échange de terrains le conseil approuve sur le principe ladite acquisition, sachant que les frais seront à la

charge de Mr Rolet.

### **7. Précisions travaux 2017**

Nous notons que les travaux rue Chamboz viennent de démarrer.

Au-delà des travaux de réfection de l'intérieur de la salle des fêtes, nous envisageons de mettre une couche d'enrobé sur le parking devant la salle des fêtes ainsi qu'au parking de la turbine.

Nous pensons également opportun d'ajouter des places de parking une fois que la cabine haute sera enlevée rue Bardenet.

### **8. Ordures ménagères**

Vu le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de cette compétence à la nouvelle communauté de communes, le SICTOM nous demande de voter une redevance pour couvrir les dépenses, en conséquence le conseil délibère les nouveaux tarifs :

Résidence secondaire : 100€

Une personne : 100€

Deux personnes : 137€

Trois personnes : 152€

Quatre personnes : 174€

Cinq personnes : 188€ + 18€ par personnes supplémentaires

Maison d'enfants : 285€

Entreprises : 96€

Ecole Montessori : 96€

### **9. Dénomination et siège de la future communauté de commune**

Le siège administratif de la communauté de communes se situerait à Poligny.

Les possibles dénominations sont les suivantes : Arbois, Poligny, Salins : « Cœur du Jura » « Patrimoine du Jura » ou « Terroir du Jura ». Après sondage, 12 voix pour « Cœur du Jura », 3 abstentions. Le conseil municipal n'est pas opposé à ce que le siège soit à Poligny.

### **10. Questions diverses**

- Lecture du mail de l'association Pudding Théâtre relatif à leur projet, Contrat Terr'Histoires. Ces derniers vous convient au « Solstice d'hiver » à St Cyr Montmalin de 18H à 23H le 21 DECEMBRE 2016. Cet évènement est un évènement artistique et culturel à visée conviviale et participative (saynètes de théâtre, espace buvette/restauration, viande à la broche, musique...). Ces derniers proposent que chaque commune propose une soupe à faire déguster et que chacune d'entre elle entretienne un feu.
- Une nouvelle formation relative à l'utilisation du défibrillateur vous sera prochainement proposée.

### **FIN DE SEANCE**

Des panneaux vont être installés dans tous les points sensibles du village afin de sensibiliser les propriétaires de chiens qui doivent ramasser leurs excréments.